



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 79915

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le problème de l'illettrisme en France qui toucherait 12 % de la population française. Des actes simples du quotidien comme remplir un chèque, un imprimé administratif, lire le carnet scolaire de leurs enfants, retirer de l'argent d'un distributeur automatique, comprendre une notice de médicament, l'addition au restaurant ou encore une consigne de travail sont impossibles à réaliser pour ceux et celles qui sont touchés par l'illettrisme. En 2013, la lutte contre l'illettrisme a été déclarée grande cause nationale. Aussi, il lui demande de lui détailler les chiffres de l'illettrisme en France en 2015 dans les différentes régions afin de mesurer de façon précise et détaillée l'évolution de l'illettrisme dans notre pays.

Texte de la réponse

Les derniers résultats dont on dispose sur la mesure de l'illettrisme en France sont issus de l'enquête Information et vie quotidienne (IVQ) organisée par l'Insee en 2011 auprès des 18-65 ans, quelle que soit leur nationalité. Ils indiquent que 7 % des personnes ayant des difficultés graves ou fortes à l'écrit sont en situation d'illettrisme, soit environ 2,5 M de personnes. En 2004, ce taux était légèrement plus élevé (9 %). Cette enquête apporte des résultats régionaux pour cinq régions de France métropolitaine (Haute-Normandie, Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Provence-Alpes-Côte d'Azur). Ces résultats sont assez proches de la moyenne nationale : ils s'échelonnent de 10 % en PACA à 13 % en Île-de-France et dans le Nord-Pas-de-Calais. En revanche, les profils des personnes en difficulté à l'écrit apparaissent bien différents. En Picardie, ce sont les hommes qui sont particulièrement touchés. En Haute-Normandie, le niveau d'études a moins d'impact sur la compréhension écrite. En Nord-Pas-de-Calais et en PACA, le fort poids du chômage est en partie cause et conséquence des difficultés face à l'écrit. De son côté, la Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche analyse les données issues des tests de lecture passés par les jeunes lors de la journée défense et citoyenneté (JDC). Plus de 750 000 jeunes de 17 ans ou plus, de nationalité française, y participent chaque année. En 2014, les résultats montrent que les acquis en lecture sont très fragiles pour 9,6 % de jeunes qui, faute de vocabulaire, n'accèdent pas à la compréhension des textes. Les jeunes les plus en difficulté représentent 4,1 % de l'ensemble. Outre un déficit important de vocabulaire, ils n'ont pu installer les mécanismes de base de la lecture et consacrent leur attention à la reconnaissance des mots plutôt qu'à leur sens. Ils peuvent être considérés en situation d'illettrisme. Après une période de baisse entre 2010 et 2013, notamment chez les garçons, la part des jeunes en difficulté de lecture et celle de ceux considérés en situation d'illettrisme se stabilisent en 2014 quel que soit le sexe. La fréquence des difficultés de lecture des jeunes est, en France métropolitaine, plus prononcée dans les régions du Nord ou entourant l'Île-de-France. La part des jeunes en situation d'illettrisme s'élève ainsi à 5,8 % en Picardie et à 4,7 % dans le Nord-Pas-de-Calais. Elle se situe autour de 4 % en Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Poitou-Charentes, Haute-Normandie ainsi que dans la région Centre. Elle est en revanche plus réduite en Rhône-Alpes, en Corse, en Bretagne, en Auvergne et en Île-de-France (en dessous de 3 %). Concernant l'outre-mer, les pourcentages sont nettement plus élevés. Il convient de préciser

que les comparaisons entre régions doivent tenir compte de réserves importantes. En effet, ces résultats concernent des jeunes de nationalité française, qui représentent environ 96 % des générations scolarisées en France, cette proportion pouvant être sensiblement différente d'une région à l'autre. De plus, les jeunes participants à la JDC n'ont pas tous le même âge. Certains jeunes, en proportion variable selon les régions, ne se sont pas encore présentés à la JDC, et l'on sait, de par les précédentes enquêtes, qu'ils auront globalement de moins bons résultats que les autres.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79915

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2015](#), page 3730

Réponse publiée au JO le : [14 juillet 2015](#), page 5436